orientation, besoin d'aide

Par **chacha1307141216**, le **17/07/2019** à **19:22**

bonjour, actuellement en l1 que j'ai validée, la licence me propose de faire un choix entre administration économique et social (aes) ou bien droit.

Est- ce que vous savez si je passe par AES je peux effectuer le métier de notaire, si oui en passant par quel parcours. Et dans le cas ou je voudrais faire RH, est-ce que un passage par la l2 de droit est possible, ou bien faut t'il passer obligatoirement par AES.

Cordialement,

bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/07/2019** à **08:31**

Bonjour

Si vous souhaitez être notaire alors il n'y pas à réfléchir il faut aller en droit.

En outre, vous pourrez toujours intégrer un Master RH à l'issu d'une licence de droit surtout si vous prenez droit du travail avec TD lors de votre troisième année.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés